POUR PLUS D'INFORMATIONS

id'a
L'ISLE D'ABEAU

12 rue de l'Hôtel de ville,
38080 L'Isle-d'Abeau

04 74 18 20 00

contact@mairie-ida.com

Maison du Projet

Lieu central d'information et de concertation autour de la rénovation urbaine
7 place du Triforium
38080 L'Isle d'Abeau

Horaires d'ouverture :
Tous les après-midi : 13h30 à 17h30
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h

Envie d'en savoir davantage ?
Rendez-vous sur notre site :

saint-hubert.mairie-ida.fr

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ActionLogement RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
Caisse des Dépôts GROUPE
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TRAIT D'UNION connecteurs d'espaces URBANISME // PAYSAGE // VRD
SARA Aménagement groupe ELEGIA

Imprimé en France • Création : agence MIZU • www.mizu.pub
3D : Nicolas ADAM butt-r-fly.com • Ne pas jeter sur la voie publique.

PARTAGEONS
- NOTRE -
BIEN-VIVRE

TRAVAUX
PHASE 4

Promenade du Décumanus

Début des travaux : **14 février 2023**
Durée des travaux : **8 mois**

QUARTIER
SAINT-HUBERT

ATTENTION !

La promenade du Décumanus change son sens de circulation.
Alors que le double sens est sauvegardé du boulevard de l'Arbonnas à l'entrée du Lidl, la promenade du Décumanus passe en sens unique jusqu'à la place du Triforium et la rue du Cardo.

Afin de respecter la saisonnalité des plantations, la végétalisation sera mise en place en novembre 2023. Tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne occasionnée. Le planning peut être amené à changer en fonction des imprévus de chantier.

Pour suivre les évolutions des travaux en temps réel, rendez-vous sur :

saint-hubert.mairie-ida.fr

UNE PROMENADE PLUS **CALME** ET **SEREINE**

1

Plus de **végétalisation**

Arbres actuels sauvegardés, plantation de nouveaux arbres et bosquets.

2

Accès facilité aux commerces

Élargissement du trottoir avec possibilité de terrasses dédiées. Stationnement en épi à proximité du Lidl puis stationnement en créneau.

3

Davantage d'espace pour les **mobilités douces**

Création d'une voie piétonne de chaque côté de la promenade, ainsi qu'une piste cyclable séparée de la voie de circulation.

4 **Ilôt directionnel** - fin de double sens de circulation.

1 Voie piétonne
2 Piste cyclable
3 Voie de circulation
4 Stationnement
5 Végétation